



Municipalité de
La Macaza

53, RUE DES PIONNIERS
LA MACAZA (QUÉBEC) J0T 1R0



Plage du Lac Caché ©KCP

Bulletin d'information - Août 2018

Mot de la mairesse

Chère macaziennes et chers macaziens,

Quel été! Des températures chaudes à souhait accompagnées d'un taux d'humidité qui certains jours trop élevés nous obligent à ralentir nos activités.

Cette belle saison signifie plus d'activités sur nos lacs, et je suis certaine que familles et amis s'invitent pour venir profiter d'un point d'eau pour faire trempette! Plusieurs apportent leurs bateaux à moteur, leurs chaloupes, leurs canots, etc. On ne pourra jamais assez répéter d'être prudents sur nos lacs. Le respect des règles de prudence doit être le mot d'ordre à donner à vos visiteurs afin que le plaisir ne tourne en tragédie.

Certaines associations de lacs ont créé un code de navigation qui permet à chacun des utilisateurs de s'y amuser en sécurité sans nuire à la santé du lac et aux bandes riveraines. Je vous suggère de communiquer avec votre association pour en obtenir une copie.

Il faut aussi se rappeler qu'à La Macaza, le lavage de bateaux est obligatoire pour toutes les embarcations qui circulent sur nos plans d'eaux. Cela signifie que lorsque vous allez à la pêche dans différents lacs, votre chaloupe et sa remorque doivent être nettoyées chaque fois qu'elles changent de lac. Cela signifie également que vos visiteurs doivent laver leurs embarcations et ne doivent pas emprunter une descente privée pour éviter de le faire.....Tricher pour éviter le lavage est une décision grave qui met en danger la santé de nos lacs. Dans les Laurentides, c'est plus d'une vingtaine de lacs qui sont aux prises avec la prolifération du myriophylle à épi. Dans la liste fournie par le ministère, on en retrouve dans les municipalités voisines de la nôtre. *La prévention est l'unique façon de protéger nos lacs de ces plantes envahissantes.*

Le lavage de bateaux est gratuit encore cette année pour les résidents de notre municipalité avec preuve de résidence. Pour les non- résidents, les frais sont de 40,00\$. Ce n'est pas cher payer pour bénéficier de ces terrains de jeux. Les lacs du Québec appartiennent à tout le monde, on ne peut bloquer les accès, mais on peut rendre obligatoire le lavage des embarcations et en fixer les tarifs. Assurez-vous que vos visiteurs lavent leur embarcation. *On ne répètera jamais assez que la prévention est la meilleure façon de protéger nos lacs.*

La municipalité encourage les associations de lacs à poursuivre leur bon travail. Les bénévoles de nos associations sont accompagnés par le Comité régional en environnement (CRE). C'est la 3^e année qu'ils peuvent bénéficier du soutien de cet organisme. L'expertise du CRE est précieuse, elle nous permet de mieux connaître nos lacs, d'adopter les meilleures pratiques ainsi que de doter progressivement, chacun de nos lacs, d'un plan directeur.

La bonne santé de nos lacs est l'affaire de chacun de nous, il faut préserver cette richesse qui est la nôtre.

Je vous invite à la prochaine séance du conseil qui se tiendra le 13 août prochain à 19h00 . Au plaisir de vous y rencontrer dès 18h30. D'ici là, je vous souhaite de belles vacances!

Céline Beaugard
Mairesse

Sommaire :

• Mot de la mairesse	1
• Mot du directeur général (Faits saillants du conseil municipal)	2
• Urbanisme	3
• Bibliothèque	4
• Capsule d'histoire	5
• Horticulture—et collecte organique	6
• Informations générales	7-8-9
• Horticulture	8
• Loisirs	10
• Informations générales	11
• Calendrier des événements	12

Pour rejoindre la municipalité

Tél. : 819-275-2077

Fax : 819-275-3429

Courriel : info@munilamacaza.ca

En cas **d'urgence**,
vous pouvez rejoindre
le Service des travaux publics
(819) 278-5074

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi : 8h à 12h - 12h45 à 16h30

Mardi : 8h à 12h - 12h45 à 16h30

Mercredi : 8h à 12h - 12h45 à 16h30

Jeudi : 8h à 12h - 12h45 à 16h30

Vendredi : 8h à 12h

Heures d'ouverture bibliothèque

Mardi : 13h à 17h

Mercredi : 15h à 19h

Jeudi : 12h à 17h

Samedi : 9h à 12h

Heures d'ouverture de l'écocentre

Vendredi : 8h à 16h

Samedi : 8h à 12h

Faits saillants des séances des 9 et 17 juillet 2018

Le conseil municipal a procédé à une révision du règlement relatif à la collecte des déchets afin d'y intégrer les nouveaux éléments relatifs à la collecte des matières organiques. Au cours des prochaines semaines, vous allez recevoir vos nouveaux bacs buns ainsi que de l'information concernant les matières organiques. IL est très important de prendre connaissance de cette information.

Le conseil avait déposé en mai dernier un rapport sommaire des états financiers vérifiés 2017. Lors de la séance de juillet, un nouveau dépôt a été fait mais cette fois, c'est le rapport complet qui a été déposé et qui est disponible à quiconque veut le consulter.

Les élus souhaitent prolonger l'ouverture de l'écocentre tant à l'automne qu'au printemps. Aussi un raccordement électrique sera effectué pour permettre du chauffage et de l'éclairage dans le petit bâtiment de l'écocentre. Nous sommes très heureux du succès que connaît l'écocentre.

Comme par les années passées, des élus participeront au tournoi de golf et au souper de la Fondation de l'Hôpital (CHDL -CRHV). Il s'agit d'une forme de subvention auprès de la Fondation qui est un organisme reconnu et important pour son implication dans le giron des services de santé. Également, le conseil a consenti à une subvention à la Fondation équivalente à 1\$ par citoyen / annuellement.

Afin de souligner le 50^e anniversaire de l'Association des Propriétaires du lac Caché, comme les élus l'avaient fait pour celui du lac Chaud, une subvention de 1000\$ a été accordée à l'association du lac Caché conditionnellement qu'il y ait un prix d'entrée et que toute la population de La Macaza soit invitée à y participer. Nous leur souhaitons bien du succès pour la suite des choses.

Le conseil municipal a fait l'acquisition d'une nouvelle faucheuse pour les bords de chemins au coût de 16000\$, dépense qui était prévue au programme triennal d'immobilisation.

Pour les travaux publics, le conseil est aussi allé en soumission pour la location d'une pelle et pour l'achat de gravier en prévision des travaux à effectuer, travaux qui seront précisés dans un proche avenir.

Le conseil a adopté une résolution pour appuyer la lutte à la myriophylle à épi afin d'initier des actions concrètes pour combattre cette plante nuisible envahissante.

Enfin, lors d'une séance spéciale, les élus ont entériné les honoraires d'avocat de l'ancien conseiller Jean Zielinski dans la cause déposée à la Commission municipale du Québec par la mairesse, madame Céline Beauregard, en éthique et déontologie contre ce dernier. Le paiement de ces honoraires fait suite à une entente intervenue dans le cadre d'une médiation pilotée par Me Thierry Usclat, vice-président de la CMQ. Les frais s'élèvent à 40 000\$, taxes incluses. La municipalité récupérera cependant une partie des taxes.

Jacques Brisebois, directeur général

URBANISME



Est-ce que les travaux que vous vous apprêtez à faire nécessitent d'abord l'obtention d'un permis ou d'un certificat? **Probablement que oui!**

La majorité des travaux de rénovations, de constructions et de démolitions sur votre terrain nécessite l'obtention d'un permis ou d'un certificat **avant le début des travaux.**

Voici la liste des travaux qui ne nécessitent pas de permis ou certificat :

- a) les travaux de peinture et autres travaux semblables;
- b) les menus travaux que nécessite l'entretien normal d'une construction pourvu que les fondations, la charpente, le revêtement des murs ou du toit, les ouvertures, l'isolation, les divisions intérieures et les parties intérieures et extérieures ne soient pas modifiés, que la superficie du plancher ne soit pas augmentée et qu'il n'y ait pas l'ajout d'une nouvelle chambre à coucher.

Voici la liste non exhaustive des travaux qui nécessitent un permis ou un certificat :

- Rénovation bâtiment principal et accessoire (toit, revêtement extérieur, etc.)
- Construction d'un bâtiment accessoire (garage, abri d'auto, cabanon, abri à bois, etc.)
- Installation d'un quai (et remplacement d'un vieux quai)
- Installation septique
- Clôture- muret- haies
- Installation d'une piscine hors terre ou creusée, spa ou sauna
- Construction ou agrandissement d'une galerie, perron, patio, et autre
- Déblai ou remblai sur un terrain
- Abattage d'arbre (GRATUIT)

- Démolition bâtiment principal et accessoire
- Enseigne
- Travaux en bande riveraine (construction d'un escalier en bois, etc.)
- Ouvrage de captage d'eau
- Permis de lotissement
- Changement d'usage
- Construction d'un bâtiment principal, agrandissement et transformation
- Déplacement d'un bâtiment principal ou accessoire

Se renseigner **avant d'entreprendre des travaux** évite aux propriétaires d'avoir de mauvaises surprises!

N'hésitez pas à consulter nos règlements qui sont disponibles sur le site internet de La Macaza ou encore à communiquer par téléphone ou par courriel avec le service de l'urbanisme.

Service de l'urbanisme

Pour nous faire parvenir toute demande de permis :

Urba1@munilamacaza.ca

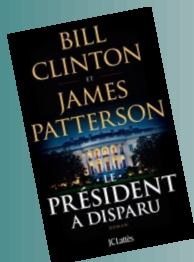
Urba2@munilamacaza.ca



DIANA GABALDON
Le cercle des sept pierres



MARC LÉVY
Une fille comme elle



BILL CLINTON ET JAMES PATTERSON
Le président a disparu



GENEVIÈVE MORAND
Libérez la colère



MICHEL RABAGLIATI
Paul a un travail d'été



RICHARD BYRNE
Enquête chez les craies

HISTOIRE ET PATRIMOINE, un projet qui nous concerne tous...



Un comité de conservation de l'Histoire et du Patrimoine de La Macaza a été créé par la bibliothèque, en étroite collaboration avec la Maison de la culture de La Macaza. Un des projets consiste à produire **un livre sur La Macaza et ses familles**.

Si vous êtes intéressés à **inclure votre histoire de famille** dans ce beau projet communautaire, nous vous invitons tout d'abord à réserver votre ou vos page (s). Puis, nous vous demanderons de partager vos informations et vos photos de familles et ce, dès que possible.

Veillez contacter Angélique Durand-Sauriol au 819-275-2077 poste 26 ou par courriel biblio@munilamacaza.ca



Vous êtes invités à venir découvrir l'histoire fascinante de **Kateri Tekakwitha**, première femme autochtone d'Amérique du Nord à être canonisée par l'Église catholique. Venez visiter cette exposition temporaire à votre bibliothèque municipale. Exposée pendant plusieurs années à l'Église de La Macaza, lors de la fermeture de celle-ci, la sculpture fût

gracieusement offerte à la communauté de La Macaza. Vous aurez la chance d'en apprendre d'avantage sur les coutumes et les mœurs amérindiennes.

Vous êtes **ARTISTE-PEINTRE** et aimeriez exposer une de vos œuvres?

Votre bibliothèque est présentement à la recherche d'artistes qui voudraient prêter une ou des toiles afin de varier son exposition.

Informations: 819-275-2077 poste 26

Tu as entre 2 et 14 ans?

Club de lecture d'été TD 2018



Inscris-toi au

Club de lecture d'été TD !

Cet été, **nourris tes passions** à ta biblio!



HOMMAGE À UNE GRANDE DAME

Maria-Nadia-Gertrude Dumouchel-Lessard

RESTAURANT/DÉPANNEUR DE LA MACAZA



Madame Maria-Nadia-Gertrude Dumouchel-Lessard acheta le bâtiment de son frère Aldéo en 1925 pour en faire un resto-dépanneur. Elle gardait les choses les plus usuelles pour dépanner les gens quand l'épicerie de M. Chagnon était fermée. Puis, elle développa une petite boutique de cadeaux, rien de sophistiqué mais capable de dépanner. Elle a aussi été l'organiste de l'église de la Macaza à compter de 1930. Pierre Rubaschkin, alors âgé de 18 ans a eu l'occasion de l'accompagner à l'église avec l'accordéon acheté par son père.

Madame Lessard habitait à l'arrière du restaurant, on l'entendait jouer du piano. «Les petits garçons», disait-elle souvent, avec raison, car son restaurant servait d'antichambre à la patinoire en hiver et à que sais-je en été.» Madame Lessard; qui ne l'a pas connue? le grand-père Boisjoli allait la voir, Gonzague, Marcel pour ne parler que de ceux à qui j'en ai parlé. Son mari disparut avant elle, il a travaillé au moulin de Strong et de la Eagle Lumber durant toute sa vie.

Le restaurant de Mme Dumouchel-Lessard fut toujours le rendez-vous des jeunes. On y allait pour chausser ses patins, pour écouter le phono (mettre un trente sous dans le jukebox), pour se ressourcer, son gâteau aux bananes faisait le délice de tous. La fondatrice du Resto-Dépanneur Gertrude Dumouchel-Lessard s'est éteinte subitement le 28 juillet 1973 à l'âge de 64 ans. Elle repose dans le cimetière de La Macaza.



Les écrits et témoignages convergent unanimement dans le positivisme pour nous permettre de citer Gertrude à titre de femme exceptionnelle dans le rayonnement social du village de La Macaza et à ce titre d'héroïne de notre société à sa manière. Voici un court extrait de l'homélie prononcée par le Curé Maurice Guindon : «*Sur le plan social, elle a semé à plein vent de la bonté, de la bonne humeur... le goût de vivre... de la fidélité à ses amitiés. Les touristes, les étrangers, tout le monde a été bien accueilli par Mme Lessard. L'heure est venue où votre vocation de musicienne s'accomplit en plénitude, l'heure où vous avez acquis dans notre paroisse une influence, un rayonnement difficile à atteindre...*»

Après son décès, voici les propriétaires^{*1}/locataires^{*2} de son Resto-Dépanneur :

Gertrude Dumouchel-Lessard (achat de son frère Aldéo en 1925); Édouard Campeau (1973 ^{*2}); Charles E. Lafrance (1973 ^{*1}); M. Pilon; M. Lauzon; Michel Moisan (1979 ^{*1}); Jacques et Yolande Corbeil (1980-1985 ^{*1}); Gilles Lemay et Josée Paulin (1985-2005^{*1}); Jean Émond (2006-aujourd'hui ^{*1}); Donya Panasuk (2012-2013 ^{*2}); Jean-François Plouffe et Caroline Fortin (2014-2017 ^{*2}).



L'historique resto-dépanneur du village est dans l'attente de nouveaux entrepreneurs.

Gertrude et Gonzague ont appris/ la musique de leur mère Zélima Nadon.



Crédits et remerciements

Source : Parties de textes tirées de l'Aperçu d'histoire de La Macaza de Jean-Paul Bélanger

Recherches et montage : Benoît Thibeault & Christine Macias

Photos : Dépanneur La Macaza, Gilles Lemay, Richard (Bébé) Lessard & Bibliothèque de La Macaza

LE BULLETIN HORTICOLE

Bonjours à tous les macaziens et macaziennes j'aimerais vous parler d'un insecte ravageur qui vous touchera de près ou de loin et qui changera le visage de nos forêts boréales. L'agrile du frêne est un coléoptère envahissant extrêmement destructeur qui s'attaque aux essences de frêne. L'agrile du frêne a déjà causé la mort d'un grand nombre de frênes en Amérique du Nord et constitue une menace importante pour l'économie et l'environnement des régions urbaines et forestières du Canada et des États-Unis. L'agrile du frêne est originaire de Chine et d'Asie orientale. Sa présence en Amérique du Nord a été constatée pour la première fois en mai 2002, dans le sud-est du Michigan (États-Unis), puis dans le comté d'Essex en Ontario, en juillet de la même année.

Dans la ville de Québec cette année plus de 150 arbres matures ont été abattus depuis le début de la saison et malheureusement ce phénomène se retrouve chez nous dans le parc de l'hôtel de ville où un frêne se meure et devra être abattu par nos cols bleus. S'il y a des frênes sur votre propriété ou dans vos alentours portez une attention particulière à son état général. Peut-être qu'ensemble nous pourrions freiner ce ravageur. Pour toutes questions, suggestions, commentaires vous pouvez m'appeler au 819-275-2077 poste 36.

Riel Demers, horticulteur



VOUS POUVEZ APPORTER DÈS MAINTENANT AU COMPLEXE ENVIRONNEMENTAL DE LA ROUGE (RIDR) SITUÉ AU 688, CH. DU PARC INDUSTRIEL À RIVIÈRE-ROUGE ET CECI SANS FRAIS POUR LES RÉSIDE
NTS ET COMMERÇANTS, LES BRANCHES OU LE PAILLIS FAIT À PARTIR DE BRANCHES (FEUILLUS ET/OU RÉSINEUX). LE COMPLEXE ENVIRONNEMENTAL DE LA ROUGE A BESOIN DE CES MATIÈRES POUR LE SITE DE COMPOSTAGE QUI SERA EN OPÉRATION EN SEPTEMBRE.

COLLECTE DES MATIÈRE ORGANIQUES (DÈS SEPTEMBRE)



MATIÈRES ACCEPTÉES

EN VRAC OU DANS DU PAPIER JOURNAL OU DES SACS DE PAPIER

RÉSIDUS ALIMENTAIRES

Comprenant les aliments frais, congelés, séchés, cuits et préparés ainsi que les restants de table

- ✓ Nourriture (cuite, crue, avariée)
- ✓ Fruits et légumes
- ✓ Pâtes alimentaires
- ✓ Pain et céréales, farine et sucre
- ✓ Produits laitiers
- ✓ Friandises et confiseries
- ✓ Café, thé, tisane (grains, marcs et filtres-sachets en papier)
- ✓ Coquilles d'oeuf
- ✓ Écailles de noix
- ✓ Viandes, poissons, os, fruits de mer et coquilles
- ✓ Nourriture pour animaux

PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS D'ALIMENTS

- ✓ Assiettes ou verres de carton souillés
- ✓ Cartons souillés d'aliments (pizza, etc.)
- ✓ Papiers essuie-tout souillés
- ✓ Papiers-mouchoirs et serviettes de table souillés

RÉSIDUS VERTS

- ✓ Feuilles mortes
- ✓ Résidus de jardin (fleurs, plantes, aiguilles de résineux, retailles de haies et mauvaises herbes (sauf plantes exotiques et envahissantes))
- ✓ Gazon
- ✓ Bran de scie, écorces, copeaux de bois, petites branches (diamètre inférieur à 4 cm, non attaché et d'une longueur maximale de 60 cm)
- ✓ Plantes d'intérieur (fleurs et plantes de maison et restants d'empotage)

AUTRES MATIÈRES

- ✓ Cendres froides - après 4 semaines
- ✓ Cheveux, poils et plumes
- ✓ Litière de petits animaux (chats, lapins, hamsters, poules)
- ✓ Boules agglomérées de litière pour chat
- ✓ Tabac et papier à cigarettes

SAVIEZ-VOUS QUE...

- Plus de la moitié du contenu d'une poubelle normale est composé de matières organiques?
- Tous les résidus alimentaires sont des matières organiques?
- Lorsque les matières sont enfouies, elles produisent une importante quantité de gaz à effet de serre «GES» (méthane), lesquels contribuent aux changements climatiques.



MATIÈRES REFUSÉES

INTERDIT

Tous les sacs de plastique (conventionnel, compostable, biodégradable ou oxobiodégradable)



- ✗ Emballage ou sacs de plastique de tout genre
- ✗ Styromousse
- ✗ Résidus domestiques dangereux (huiles, peintures, piles, pesticides, engrais) et pneus
- ✗ Papier et carton propres (sauf pour emballer les matières)
- ✗ Contenants de verre, plastique et métal
- ✗ Matériaux de construction (bois traité, peint ou teint, vitres, verre et métal)
- ✗ Couches et produits hygiéniques (tampons sanitaires et serviettes hygiéniques) et médicaments
- ✗ Papier ciré, soie dentaire, cire et gomme à mâcher
- ✗ Sacs d'aspirateur et leur contenu, charpie de sècheuse et feuilles de sèche-linge
- ✗ Feuilles jetables de balaï (type Swiffer)
- ✗ Animaux morts
- ✗ Textiles (même les vêtements avec fibres organiques)
- ✗ Plantes exotiques envahissantes (berce du Caucase, renouée japonaise, phragmite, salicaire pourpre)
- ✗ Roches, cailloux et pierres
- ✗ Tapis, moquettes
- ✗ Bouchons de liège

Liste des matières interdites dans les bacs noirs

APPORTER À L'ÉCOCENTRE		BAC BRUN	BAC VERT
Matériaux sec Bois, métal, bardeau, ciment, etc.	Matelas et sommiers	Résidus verts Feuilles, végétaux, branches	Matières recyclables Contenants (verre, métal et plastique avec les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 7), sacs et pellicules de plastique souples, emballages, imprimés et journaux
RDD Peinture, solvants, lampes fluo compactes, piles, batteries, aérosols, huile, filtres à l'huile, essence, bonbonnes de propane, plastiques contaminés (ayant servi à contenir des RDD).	Halo carbures Réfrigérateurs, congélateurs, climatiseur, déshumidificateurs, distributeurs d'eau.	Matière organiques	
Pneus	Appareils électriques, informatiques et électroniques: Ordinateurs, écrans, téléviseurs, micro-ondes, etc.	Résidus alimentaires	

SERVICE DE COLLECTE DES VOLUMINEUX.

Suite au retrait de la collecte des volumineux dû à l'ouverture de l'écocentre en 2017, nous offrons depuis début juin 2018, un service de collecte sur demande, opéré par les employés de la voirie. Ce service est mis en place afin d'aider les citoyens ne disposant d'aucun moyens nécessaires pour transporter leurs volumineux à l'écocentre. Il vous est offert moyennant un coût de \$25 par appel, pour un maximum de deux appels par année pour la même adresse.

VITRAIL, DESSIN ET PEINTURE



Une quarantaine de personnes étaient présentes pour le vernissage d'une nouvelle exposition à la Maison de la culture de La Macaza le jeudi 5 juillet dernier. Trois artistes de La Macaza y exposent des œuvres pendant la période estivale. Yolande Lavigueur présente plusieurs vitraux ainsi que des œuvres en verre fusionné et thermoformé. Diane Bélair propose une série d'huiles sur toile sur le thème des tournesols. Vous trouverez également plusieurs dessins aux feutres sur fond d'estampe. Monique Paquette, pour sa part, contribue à l'exposition avec plusieurs peintures à l'huile et à l'acrylique inspirées de paysages et de souvenirs.

Les œuvres des trois artistes sont à l'affiche à la Maison de la culture de La Macaza jusqu'au 9 septembre prochain. Aussi, les artistes offrent des menus objets qu'elles ont créés à vendre dans la boutique. À voir absolument.

Crédit photo : Yvan Plante

Photo : (de gauche à droite) Diane Bélair, Yolande Lavigueur, Monique Paquette, Johanne Leduc (responsable de la Maison de la culture de La Macaza)

Assemblée générale annuelle de l'APLC



La prochaine AGA de l'Association des Propriétaires du Lac Chaud aura lieu le samedi 4 août 2018 à la Salle Alice-Rapatel-Dubuc de l'Hôtel de Ville de La Macaza dès 9h. Entre autres, un code d'éthique concernant notre lac sera déposé pour approbation, et il y aura élection de 5 administrateurs. Il est toujours temps de renouveler votre adhésion 2018 ou de devenir membre!

André St-Onge, président de l'APLC

COURS INFORMATIQUE – CENTRE IMPACT

Sébastien Bazinet, technicien en informatique depuis 2001 à la Commission scolaire Pierre-Neveu, poursuit les cours au Centre l'Impact de Rivière-Rouge. Les ateliers se donnent un soir semaine.

Les technologies de l'information font partie de plus en plus de notre quotidien. Notre clientèle cible s'intéresse à cela mais peut avoir certaines craintes. Ce cours vise des gens qui n'ont aucune expérience ou connaissance en informatique pour les amener à utiliser cet outil.

Suite à une forte demande pour apprendre et comprendre les nouvelles technologies. Internet, courriel, téléphonie sont des outils que tous veulent utiliser. Grâce à ce cours, n'importe qui, pourra expérimenter et dissiper ses peurs face à l'informatique. L'objectif : acquérir une connaissance de base pour devenir plus efficace et fonctionnel dans la vie de tous les jours.

CONDITIONS D'ADMISSION :

- Certificat de naissance de l'état civil (grand format)
- Carte d'assurance-maladie valide
- Frais exigés de \$25 / 8 semaines
- Minimum de 15 personnes inscrites pour débiter.

Date à venir

Pour inscription : **819-275-7880, extension 6801**

LEVÉE DU DRAPEAU

Merci à tous les citoyennes et citoyens qui se sont déplacés le 24 juin dernier, malgré la pluie, pour venir célébrer l'inauguration des nouveaux mâts et la levée du drapeau québécois devant l'Hôtel de ville. Un mot de la mairesse expliquant le protocole des deux mâts distincts pour le drapeau du Québec et pour celui de la municipalité a été lu, suivi de la levée de ceux-ci au son des cloches de l'église.

Un gâteau du Québec fût offert pour ensuite laisser partir les gens intéressés à prendre la navette vers Rivière-Rouge.

LA FÊTE NATIONALE RÉGIONALE

Le 24 juin dernier, a eu lieu la fête régionale de La Rouge au parc Liguori-Gervais. Pour la première fois cette année, un nouveau partenariat entre quatre municipalités se formait pour offrir un événement d'envergure.

En passant par les jeux gonflables, théâtre, kiosques d'artisans en après-midi jusqu'au début de la soirée avec les élèves du Méandre qui offraient des chants, accompagnés de M. Charles Bilodeau, du finaliste de La Voix, Yvan Pedneault jusqu'à l'arrivée du rockeur Michel Pagliaro, qui nous a offert ses plus grands succès au plus grand plaisir de la foule présente. Suivaient les feux d'artifices et le feu de joie pour clôturer la soirée.

L'événement fût en grand succès sur toute la ligne, 6000 personnes se sont déplacées tout au long de la journée pour venir célébrer et s'amuser.

Félicitations!

Parler pour Parler

Programmation estivale

Mercredi, le 15 août : Jardin d'Éden de la Rouge (environ 120 espèces hémérocailles) au 3298 Lac Boileau Ouest, Rivière-Rouge – Entrée \$5.00

Le départ aura lieu à la municipalité à 13h30.

Si vous êtes intéressés à cette visite, svp confirmer votre participation **le plus rapidement possible** à Pierrette Charette au 819-275-3734 et si vous êtes disponible pour le covoiturage.

RÉSUMÉ -FÊTE DU CANADA 1ER JUILLET 2018

Le 1^{er} juillet dernier, la municipalité de La Macaza tenait la Fête du Canada. Plus de 150 personnes ont participé malgré une température étouffante. Le tout s'est déroulé à l'intérieur de la salle communautaire climatisée.



Gotta Lago originaire de la Côte d'Ivoire a présenté 2 spectacles forts appréciés accompagné de ses 3 musiciens, le party était parti.

L'inauguration des plaques commémoratives du patrimoine militaire de La Macaza s'est faite sous un soleil de plomb et malgré ce fait, bon nombre de citoyens étaient présents. Un buffet a été servi à toute la population.

Vu la chaleur intense, les jeux gonflables ont été utilisés environ 1 heure.

En résumé, grâce à l'implication des généreux bénévoles, cette journée a été encore une fois une belle réussite.



ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE ANNUELLE DES JOYEUX AÎNÉS MACAZIENS

Le conseil d'administration du club des Joyeux Aînés Macaziens a le plaisir de vous inviter à son épluchette de blé d'inde qui aura lieu le samedi 25 août 2018 à 15h à la salle communautaire, 53 rue des Pionniers. Un léger goûter sera servi vers 17h avec musique d'ambiance au coût de 3\$.

Pour informations : Max Seller 819-275-5480.

Bienvenue à tous!!



**L'ASSOCIATION DU DIABÈTE
SERA PRÉSENTE LORS DE
L'ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE
AFIN DE VOUS INFORMER ET
RÉPONDRE A VOS QUESTIONS
AINSI QUE LA PRISE DE
VOTRE GLYCÉMIE.**

**IL EST MAINTENANT
POSSIBLE DE SE PROCURER
DE L'ESSENCE AU
DÉPANNEUR & RESTO-BAR
DE LA MACAZA SITUÉ AU
314 CHEMIN DE
L'AÉROPORT.**



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AN-
NUELLE DE L'ASSOCIATION DES
PROPRIÉTAIRES DU LAC CLAIR.**

**L'ASSEMBLÉE CE DÉROULERA LE
11 AOÛT À 10H AU 419 CHEMIN
DU LAC-CACHÉ.**

Nous aimerions faire connaître votre commerce aux citoyens de La Macaza!

Si vous désirez qu'on parle de votre commerce dans une page de notre bulletin, vous pouvez nous envoyer un texte avec photo à l'adresse suivante: adjadm@munilamacaza.ca

La municipalité n'engage aucune responsabilité envers les services offerts des entreprises mentionnées dans nos bulletins.

FESTIVAL VILLAGEOIS



DE LA MACAZA



Le vendredi 3 août 19h30

GRATUIT

Soirée Blues

Steve Rowe Trio Blues

Steve Rowe, le roi de la guitare Blues au Québec !!

***Apportez vos chaises *Bar sur place *Chiens interdits**

Organisé par le service des loisirs de La Macaza.

Infos : Laurent Bourgie 819.421.1689 loisirs@munilamacaza.ca

Parc Adolph Ozell, 53 rue des Pionniers

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE JUIN À SEPTEMBRE 2018

- 3 août Festival Villageois Vendredis Macazien
Spectacle en plein air, gratuit, bar sur place,
19h30.
- 3 août Accueil des nouveaux arrivants—16h
- 15 août Parler pour parler 13h30
- 25 août Épluchette de blé d'inde des Joyeux Macaziens
Association du diabète présente sur place.
- 1er septembre Fête des Ethnies

Plusieurs autres activités à venir!

LAVAGE DES EMBARCATIONS

Cette année, les propriétaires d'embarcations pourront faire laver leur bateau ainsi que leur remorque de bateau au poste de lavage : **Dépanneur & Resto-bar La Macaza situé au 314, chemin de l'Aéroport**, (de 7h00 à 19h00 tous les jours) pour la période du 27 avril 2018 au 15 octobre 2018.

Ce nettoyage, au coût de 40\$, est obligatoire pour tous propriétaires d'embarcation motorisé non-résidents de La Macaza.

Quant aux résidents qui utilisent leur embarcation sur un plan d'eau situé à l'extérieur de la municipalité, ceux-ci doivent également les faire laver, gratuitement, avant de la remettre à l'eau à La Macaza.



Une mesure efficace contre la prolifération d'espèces aquatiques envahissantes nuisibles (moules zébrées, myriophylles à épis...).

Ensemble, protégeons nos lacs !

**Maison de la culture de La Macaza
PROGRAMMATION ÉTÉ 2018**

PÉRIODE D'OUVERTURE DES EXPOSITIONS :

Jusqu'au dimanche 9 septembre

HEURES D'OUVERTURE :

Lundi-mardi FERMÉ

Mercredi, jeudi, vendredi OUVERT de 13h00 à 17h00

Samedi, dimanche OUVERT de 12h00 à 17h00

OUVERT le lundi 3 septembre de 12h00 à 17h00

EXPOSITIONS :

L'ÉCOLE D'ANTAN

EXPÉDITIONS BORÉAL ART/NATURE

LE 70e DU DRAPEAU DU QUÉBEC

ARTISTES EXPOSANTS : Yolande Lavigreur, Diane Béclair,
Monique Paquette

BOUTIQUE -Brevages disponibles.

Bienvenue à tous les visiteurs!

DERNIÈRE CHANCE

CONCOURS PHOTOS 2018

«Thème : À la découverte des saisons»

Le concours s'adresse à tous les citoyens ou villégiateurs de La Macaza.

La date limite pour soumettre vos photos (maximum 8 photos) est le **17 août 2018** et celles-ci doivent nous parvenir par courriel à l'adresse suivante : loisirs@munilamacaza.ca ou remises au bureau de la Municipalité en incluant une description de l'endroit où a été prise la photo.

Un comité de sélection fera une présélection des photos (2 ados, 2 adultes/ainés) le mercredi 22 août 2018. Si vous êtes intéressé, veuillez informer Laurent Bourgie.

Le public sera invité à venir voter pour leur «**coup de cœur**» lors de l'exposition à la bibliothèque du 1^{er} au 27 septembre.

Le 29 septembre dans le cadre de la Journée de la culture, nous dévoilerons les gagnants ou gagnantes de la prochaine édition du calendrier municipal 2019.

Pour toutes informations vous pouvez communiquer avec Laurent Bourgie au 819-275-2077 poste 33.














La municipalité est à la recherche d'un **bénévole-artisan** pour construire un croque-livres qui sera installé dans le parc Adolphe Ozell.

Vous pouvez communiquer avec Karine pour plus de détails au 819-275-2077 poste 25.

Calendrier des événements

Août 2018

Dimanch	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	 3 Écocentre 8h à 16h Accueil des Nouveaux arrivants— 15h30  Festival Villageois 19h30	 4 Écocentre 8h à 12h Ass. Générale annuelle des prop. du lac Chaud –9h
5	6	7	8	9	 10 Écocentre 8h à 16h	 11 Écocentre 8h à 12h Ass. Générale annuelle des prop. du lac Clair–10h
12	13	14	15	16	 17 Écocentre 8h à 16h	 18 Écocentre 8h à 12h
	Séance ordinaire du conseil municipal 19h	16h30-Ligue de pétanque	Parler pour parler - 13h30			
19	20	21	22	23	 24 Écocentre 8h à 16h	 25 Écocentre 8h à 12h *Séance d'information concernant les bacs bruns 9h  Épluchette des Joyeux Aînés 15h
26	27	28	29	30	 31	
		16h30-Ligue de pétanque				

Pour recevoir les communiqués de la
Municipalité, veuillez envoyer votre
adresse courriel à info@munilamacaza.ca

Date de tombée de la prochaine édition
15 août 2018

Prochaine parution :
Début septembre 2018

Imprimé par :

Centre de copies et d'impressions
Bureautique des Trois Vallées SENC
2, des Fondateurs
La Minerve, Québec J0T 1S0
Tél. : 819-274-2660
Courriel : ebtv258@hotmail.com

